



ENTREPRISE 63

CLERMONT FERRAND

NOVEMBRE 2013

LE LEURRE DU RASSEMBLEMENT BLEU MARINE

Le FN c'était avant. Aujourd'hui c'est le rassemblement bleu marine. J.M Le Pen, ça c'était avant. Marine Le Pen c'est maintenant. C'est ce que l'on veut nous faire croire. En fait c'est bonnet blanc et blanc bonnet. L'encre bleu marine c'est pour mieux nous duper.

Face à des gouvernements incapables d'enrayer quoi que ce soit, privilégiant toujours le patronat et les plus riches, Marine Le Pen dans ses propos démagogiques fait écho à ce désir d'une partie de la population qui cherche dans le repli national une illusoire protection contre les ravages de la mondialisation. Mais c'est dans une direction nationaliste, xénophobe, réactionnaire que le FN excelle. Il reste un ennemi mortel pour les travailleurs, il prépare le terrain à des gouvernements anti-ouvriers.

Le programme du FN c'est d'abord et uniquement une police et une armée renforcées. Jamais il ne propose d'effacer le montant de la dette qui correspond à l'enrichissement des banquiers, que l'état a sauvés en les renflouant grâce à nos impôts.

Le FN se défause sur les thèmes de la sécurité sociale et du système des retraites par répartition. Il stigmatise la fraude sociale et veut renforcer la vérification à Pôle Emploi. Par contre il refuse de s'attaquer aux niches et fraudes fiscales aux exonérations patronales de cotisations sociales.

C'est aussi à la liberté des femmes à disposer de leur corps qu'il s'attaque, en déclarant la guerre au planning familial, en voulant organiser un référendum pour donner à la vie un caractère sacré dès sa conception et du déremboursement de l'IVG.

**NE NOUS TROMPONS PAS D'ENNEMI, NE NOUS TROMPONS PAS DE COLÈRE,
LE FOND DE COMMERCE DE L'EXTRÊME DROITE
RESTE DES IDÉES NAUSÉABONDES
L'INSTRUMENTALISATION DES PEURS ET LA DÉFENSE DU CAPITALISME**



www.npa2009.org/souscription

MICHELIN SUR TOUS LES FRONTS

En février 2012, nous vous avons parlé d'un différent entre MICHELIN et les habitants d'un village du Tamil Nadu en INDE, pour la construction d'une usine de pneumatiques. Ces villageois associés à la CGT et à des ONG françaises ont saisi : le point de contact national (PCN) de l'OCDE(Organisation de Coopération et de Développement Économique) pour protester contre les méthodes du groupe français .Cette procédure devait permettre à MICHELIN de régler les conflits nés de l'installation de sa plus grande usine de pneus poids lourds au monde. Présent dans 41 pays, les PCN sont chargés de vérifier les règles de bonne conduite. En France, le PCN est composé des représentants de différents ministères,du Medef et des syndicats.

Les habitants de Thervoy disposaient d'un droit d'usage de la forêt avant sa destruction et y avaient développé des activités agricoles, d'élevage et de cueillette, centrales pour leur vie quotidienne. L'action portée devant le PCN ciblait notamment MICHELIN pour avoir enfreint les principes directeurs de la consultation des populations, l'impact social et environnemental et la diligence en matière de droit humain. Le PCN affirme que Michelin n'a pas violé les principes directeurs de l'OCDE tout en pointant des insuffisances ou une application incomplète.

Au cœur de la controverse entre les parties, l'impact environnemental de l'usine sur le village. Le PCN reconnaît que la destruction de 456 hectares de forêt ne peut être sans conséquences. Et concède que la transformation de l'environnement et des ressources nécessaires au mode de vie des populations semble avoir eu des incidences fortes sur la vie des populations. Mais il se refuse à incriminer MICHELIN et rejette la faute sur le gouvernement du Tamal Nadu. Autre point de crispation dans les négociations, le contrat conclu en novembre 2009 entre MICHELIN et l'état Indien comporte des dispositions relatives à la réforme du travail qui ne correspondent pas aux standards de l'OCDE.

Selon l'article 14 MICHELIN a obtenu le droit à une flexibilité dans les conditions de travail incluant les heures de travail pour les femmes et l'autorisation de faire travailler les femmes de nuit, ce qui est interdit en INDE. Mieux encore,la production MICHELIN est déclarée d' UTILITÉ PUBLIQUE ce qui impose aux syndicats selon l'article 22 de la loi industrielle locale, un délai de 14 jours avant de faire grève et leur interdit tout débrayage lorsque une négociation est en cours. De fait, MICHELIN a signé un contrat dont les clauses violent les droits des salariés.

Qu'importe les nuisances pour les populations et l'environnement pourvu qu'il y ait le profit maximum. La production de pneus devrait bientôt démarrer en INDE . Par contre à JOUÉ-LES-TOURS c'est 726 suppressions d'emploi sur 926 d'ici 2014. Tout s'éclaire quand on sait que l'usine Indienne devrait fabriquer le même type de pneu et en quantité identique que ce que produisait encore le site de JOUÉ-LES-TOURS.

À JOUÉ-LES-TOURS, un cabinet d'expert vient de confirmer que les licenciements n'ont aucune justification économique mais d'assurer aux actionnaires une rentabilité maximale.

Violer les droits des salariés et être reconnu d' UTILITÉ PUBLIQUE en INDE. HOLLANDE et son gouvernement qui ne bougent pas le petit doigt à Joué-les-Tours bien qu'ils nous rebattent les oreilles au sujet du redressement de la courbe du chômage. MICHELIN n'en espérait pas moins !

Pour nous contacter : npaclermont@gmail.com ou npaissoire@yahoo.fr ou npariomcombrailles@gmail.com

Visitez aussi notre blog : <http://npa-63.over-blog.com>